



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du lundi 22 janvier 2018, à Espoey

Présents : Marie-Antoinette BANOS, Philippe BANOS, Denis BOISSIÈRE, Henri BOUCARET, Monique FARION, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Joëlle LE LAY, Lucienne MONGE, Chantal OHAYON, Jean-Louis REY, Colette RIDOU, Dominique ROSSIER.

Excusées et représentées : Jean-Claude COLORADO représenté par Philippe BANOS, Danielle ROUSSEL représentée par Jean-Louis REY, Anne-Marie SOUBIELLE représentée par Marie-Antoinette BANOS. Dominique ROSSIER quitte la séance après le point IV – 4 et donne son pouvoir à Joëlle LE LAY.

Nicole PUECHAL, administrateur permanence Île-de-France a démissionné le 15 janvier 2018.

Votants = 17.

La séance est ouverte à 19 h 10.

Ordre du Jour :

- I. **Fonctionnement des instances administratives**
- II. **Montant spécial de la cotisation pour les anciens membres qui ne randonnent plus**
- III. **Modifications du règlement intérieur**
- IV. **Présentation des travaux des commissions**
- V. **Présentation du budget de l'association**
- VI. **Informations**
 1. Site internet
 2. Convention de partenariat avec la MAIF
 3. Dissolution des comités 64, 65 et 75 en tant qu'association
 4. Subvention de la mairie de Pau pour 3 ans
 5. Mise à disposition des locaux du siège social, situés 2 chemin de l'Ormeau à Tarbes
 6. Renouvellement de la convention avec l'Office Municipal des Sports (OMS) de Pau
 7. Les APNP dans la Cité des Pyrénées
- VII. **Quel thème pour 2019 ?**
- VIII. **Indicateurs de suivi de la vie de l'association**
- IX. **Questions diverses**

Le compte-rendu du conseil d'administration (CA) du 18 novembre 2017 a été approuvé par 12 voix pour . 6 administrateurs représentés au CA n'ont pas voté.

I. FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ADMINISTRATIVES

Les commissions élaborent des propositions qu'elles envoient au bureau.

Celui-ci doit « filtrer » les idées en fonction des possibilités réglementaires et des stratégies élaborées par l'association. Elles sont ensuite discutées et adoptées en conseil d'administration.

II. MONTANT SPÉCIAL DE LA COTISATION POUR LES ANCIENS MEMBRES QUI NE RANDONNENT PLUS

Différentes personnes adressent à l'association des demandes de réduction ou remboursement très diverses, par exemple quand la personne est peu sortie sur une saison. Les membres du conseil d'administration constatent qu'il sera très difficile de déterminer des critères précis pour décider au cas par cas. Ils soulignent qu'il s'agit d'une cotisation et non du paiement pour un service rendu.

À l'origine de l'association, l'adhésion était un soutien à celle-ci. Il n'y avait pas de sorties organisées. Actuellement, des membres adhèrent sans randonner et ne demandent pas de tarif préférentiel.

Vote pour l'adoption d'un montant spécial de la cotisation réservée aux anciens membres qui ne randonnent plus, à compter de septembre 2018 :
Pour : 2 - Contre : 13 – Abstentions : 2

III. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Règlement intérieur des APNP

Le texte préparé par la commission des statuts et règlement intérieur a été envoyé aux administrateurs. Des modifications mineures sont demandées.

Dans le IV – Permanences : entre «délégation de chèque » et « pour les dépenses de fonctionnement courantes » ajout de « ou une somme forfaitaire de 500 € ».

Vote pour l'adoption du règlement intérieur des APNP tel que présenté et modifié :
Pour : 16 - Contre : 0 – Abstention : 1

2. Règlement intérieur – partie relative aux sorties

De même, le texte préparé par la commission des statuts et règlement intérieur a été envoyé aux administrateurs.

Les modifications suivantes sont proposées.

Dans « Élaboration du programme des sorties », dernier paragraphe, remplacer « uniquement de niveau 1 ou 2 » par « uniquement de niveau 1, 2 ou 3 ».

Dans « Au départ de la sortie, le chef de file doit », après « vérifier l'équipement individuel des participants », ajouter « et son bon fonctionnement ».

Dans « Consignes aux adhérents », pour les délais d'inscription, remplacer 18 h 30 par 18 h15 et 12 h 30 par 12 h15.

Vote pour l'adoption du règlement intérieur – partie relative aux sorties, tel que présenté, avec les modifications ci-dessus :
POUR : à l'unanimité

IV. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

1. Commission Communication : Monique FARION

- Proposition de sensibiliser, les chefs de file à une opération « nettoyage des cabanes », à l'occasion d'une de leurs sorties, par l'envoi d'un courriel. Projet commun avec la commission Environnement.

La pose d'affichette par des membres des APNP est proscrite, ces cabanes ne leur appartenant pas.

La sensibilisation sera plus efficace si elle s'adresse à tous les membres.

- Proposition de programmer des sorties « Transhumance »

- Appel au mécénat d'entreprise : revoir le texte et proposer la présence de leur logo sur le site internet.

- Pass'Rando : proposition de refaire une affiche.

Il est décidé de supprimer le livret Pass'Randos qui demande beaucoup d'énergie et a un coût minimal de 4.78 € par livret, alors qu'il reste toujours des programmes en stock.

2. Commission Environnement : Chantal OHAYON

Cette commission a travaillé en lien avec la commission communication.

Jean-Michel PAILHE-BÉLAIR souhaite intégrer la commission environnement.

Vote pour l'intégration de Jean-Michel PAILHE-BÉLAIR à la commission Environnement :
POUR : à l'unanimité

3. Commission Animations culturelles et festives : Élisabeth LABAT

Programmation

- Expos photos : peu de participants aux soirées organisées en 2017 alors que la préparation demande beaucoup de temps et que la location des salles est payante. Plusieurs idées émises : organiser une seule exposition et non deux, exposition de tableaux lors de l'assemblée générale (AG) à la Bourse du travail le 17 novembre 2018.
- Grillades : mercredi 5 septembre 2018 à Bernadaus.
- Accueil des nouveaux adhérents : dimanche 7 octobre (randonnées le matin, apéritif offert à 13 h au plateau du Castet)
- Projections-Conférences : la conférence sur les itinéraires utilisés par les pèlerins de Compostelle pour traverser les Pyrénées (entre Banyuls et Hendaye) sera organisée à Tarbes et présentée par Jean-Louis REY.
- Évaluation du réveillon : 73 présents dont 14 organisateurs et 28 extérieurs. Seulement 31 adhérents ont été intéressés par cette soirée.

Vote pour le non renouvellement de l'organisation du réveillon du nouvel An :
POUR : à l'unanimité

4. Commission Relation avec le Parc national des Pyrénées (PNP) : Dominique ROSSIER

- Dominique ROSSIER et Marie-Antoinette BANOS ont rencontré Marie HERVIEU ce jour et la commission s'est réunie en suivant. Le compte-rendu sera publié en suivant.
- Le PNP souligne l'excellence des relations avec les APNP et les remercie pour le soutien apporté à leurs actions en ces temps de restriction budgétaire.
- Rencontre avec les Ariégeois les 4 et 5 juin (séjour au programme) : Philippe et Tina BANOS, Denis BOISSIÈRE, Hervé LATKOWSKI, Cathy LAURANS-SOENEN, Jean-Louis REY, Dominique ROSSIER participeront à cette rencontre à laquelle les adhérents sont invités à s'inscrire.

5. Commission des Sorties et de la Formation : Denis BOISSIÈRE

La commission propose deux axes :

- Poursuivre l'établissement du programme des sorties, en faisant un effort sur la simplification de son élaboration ;
- Mettre l'effort sur la formation.

Pour les deux journées proposées par la Commission Animations culturelles et festivités (Grillades et Accueil des nouveaux adhérents), il sera demandé aux encadrants d'intégrer des sorties uniquement dans les secteurs concernés.

Les propositions des commissions environnement et relation avec le PNP leur seront également soumises.

6. Commission Statuts et Règlement intérieur : Jean-Louis REY

Le travail de la commission a été présenté au point III.

Vote pour la validation des plans d'action des commissions :
POUR : à l'unanimité

V. PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'ASSOCIATION

Il est présenté en équilibre pour un montant de 70 350 € en intégrant les budgets des anciens comités.

VI. INFORMATIONS

1. Site internet

Le nouveau site doit démarrer avec le prochain programme.

2. Convention de partenariat avec la MAIF

L'achat de matériel de via ferrata pour un montant de 304 € a été réalisé. La convention de mise à disposition du matériel a été actualisée avec Jean-Paul CAPIN. En raison de problème de santé, Jean-Luc PASCAU n'a pas utilisé l'enveloppe votée par le précédent CA.

3. Dissolution des comités 64, 65 et 75 en tant qu'association

Les récépissés de dissolution des comités 64 et 65 sont arrivés. Il reste à régler la liquidation financière. Le comité 75 a pris du retard avec l'organisation de la soirée du 9 novembre 2017.

4. Subvention de la mairie de Pau pour 3 ans

La subvention annuelle de 1 750 € est renouvelée pour 3 ans.

5. Mise à disposition des locaux du siège social, situés 2 chemin de l'Ormeau à Tarbes

Par mail en date du jeudi 30 novembre 2017, la mairie de Tarbes a confirmé la mise à disposition des locaux. Hervé LATKOWSKI est l'interlocuteur privilégié.

6. Renouvellement de la convention avec l'Office Municipal des Sports (OMS) de Pau

La convention a été renouvelée pour la troisième année consécutive. La mise à disposition du minibus est très appréciée des encadrants et adhérents particulièrement pour les déplacements sur de longues distances.

7. Les APNP dans la Cité des Pyrénées

La réunion annuelle des activités culturelles n'a pas eu lieu en décembre 2017 : il n'y a donc pas de plan prévisionnel d'actions pour 2018.

La soirée neige et avalanche réalisée en partenariat avec le Club Alpin Français, la Maison de la Montagne et le bureau des guides a eu lieu le mercredi 13 décembre. Hervé LATKOWSKI représentait l'association.

La première rencontre de l'ensemble des associations pour la traditionnelle galette a eu lieu le vendredi 19 janvier et a été un franc succès. Une quarantaine d'adhérents des APNP était présente.

VII. QUEL THÈME POUR 2019 ?

Jean-Marie DELADERRIÈRE a fait part d'une proposition : les grands pyrénéistes.

Constitution d'un groupe de travail pour affiner le thème avec : Denis BOISSIÈRE, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Hervé LATKOWSKI, Jean-Louis REY.

VIII. INDICATEURS DE SUIVI DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

659 adhérents (606 à la même période en 2017)

136 nouveaux adhérents (105 en 2017). 20 Pass'randos sur les 32 enregistrés ont adhéré.

149 non renouvellements (172 en 2017)

IX. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

La réunion se termine à 22 h 20.

Le prochain Conseil d'administration aura lieu le lundi 18 juin 2018 à 19 h à ESPOEY.

La Présidente

La Secrétaire

Marie Antoinette BANOS

Joëlle LE LAY